



Ouest prévention

j p Bernadat consultant : sécurité - ergonomie

Un nouveau système de classification et d'étiquetage des produits chimiques, le Système général harmonisé (SGH), a été élaboré au niveau international et transposé en Europe sous le nom de règlement CLP

Le texte est **applicable** directement dans tous les Etats-membres de l'Union, sans transposition en droit national, **depuis le 20 janvier 2009**.

Le nouveau système sera applicable de façon obligatoire **aux substances au 1er décembre 2010**

Le nouveau système de classification et d'étiquetage des produits chimiques

Objectifs

Permettre aux animateurs sécurité, infirmières d'entreprise, membres de CHSCT et responsables de l'utilisation des produits chimiques de connaître

- La nouvelle classification
- Les nouveaux pictogrammes
- Les mentions d'avertissement et de danger
- La conversion des anciennes étiquettes au nouvel étiquetage et son utilisation pour l'évaluation des risques

Programme:

- Nécessité d'une harmonisation mondiale
- Le Système Général Harmonisé
- L'application en europe : le règlement CLP
- Dates d'application
- Nouvelles dénominations
- Les nouvelles classes de danger

physique
pour la santé
pour l'environnement

- La nouvelle étiquette
- Les pictogrammes
- Les mentions d'avertissement
- Les mentions de danger
- Les conseils de prudence
- La conversion de chaque classe de danger
- Les équivalences des mentions de danger
- Etiquetage des cancérogènes
- L'utilisation pour l'évaluation des risques
- Conséquences pour les entreprises

DATE: le 11 février 2010

LIEU: LE MANS

TARIF: 90 € HT/p

BULLETIN D'INSCRIPTION : Nouvel étiquetage des produits chimiques le 11 février 2010

SOCIETE:

TELEPHONE:

ADRESSE:

NOM ET PRENOM DES PARTICIPANTS:

CACHET

POUR L'ENTREPRISE, M.....
FONCTION:

SIGNATURE: